

Questions orales

M. Trudeau: Ils peuvent agir librement en tant que simples citoyens. Ces directives voulaient assurer qu'ils n'abuseraient pas de la confiance publique. Telle est le but de ces directives. Qu'il y ait eu ou non des pressions d'exercées, je crois que c'est une question de faits.

M. Baker (Nepean-Carleton): Qu'il y aurait lieu d'examiner.

M. Trudeau: La correspondance sera déposée et la population canadienne, non les députés de l'opposition ou les députés ministériels, jugera si le fait de réclamer des renseignements, de demander qu'un projet soit encouragé ou poursuivi, constitue ou non des pressions qu'on exerce. Si tel est le cas, je peux dire à la Chambre...

Des voix: Mettez la question aux voix!

M. Trudeau: Ma foi, je suis disposé à mettre la question aux voix, madame le Président.

M. Nielsen: Déclenchez des élections.

M. Crosbie: Prorogons le Parlement dès maintenant.

ON DEMANDE QU'UN COMITÉ EXAMINE LA DOCUMENTATION

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, compte tenu du doute significatif qui subsiste, le premier ministre renverra-t-il la question à un comité de la Chambre des communes pour une étude approfondie et demandera-t-il que toute la documentation pertinente, y compris les agendas des ministres intéressés, soit disponible pour examen?

Des voix: Bravo!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, j'ai déjà fait savoir que les documents seraient déposés à 15 heures. Les députés de l'opposition auront donc la possibilité de les examiner. Le député demande de renvoyer la question à un comité de la Chambre des communes. Cela fait une semaine que la Chambre même étudie cette question. En outre, si les députés de l'opposition veulent y consacrer une journée, pourquoi ne pas choisir une de leurs journées d'opposition et mettre la question aux voix? C'est alors qu'ils sauraient.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LES PÊCHES

LE RAPPORT KIRBY—LES PROJETS PRÉSENTÉS PAR LES PRODUCTEURS DU QUÉBEC

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Madame le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre des Pêches et des Océans.

Le rapport Kirby sur les pêcheries de l'Atlantique stipule que la situation économique dans le secteur de la transformation du poisson traverse une crise. Il prétend aussi que l'industrie des pêches ne s'en sortira que si chacun y met du sien. Les producteurs indépendants de la Gaspésie de même que les Pêcheurs-Unis du Québec ont présenté à l'honorable ministre des projets ayant trait au redressement financier, à la restructuration des entreprises et à la mise en place d'un office de commercialisation. Est-ce que l'honorable ministre peut dire à la Chambre, premièrement, s'il a pris connaissance des projets présentés par les producteurs du Québec, deuxièmement, s'il

doit rendre sous peu une décision et, troisièmement, s'il doit se rendre en Gaspésie pour rencontrer les pêcheurs et les producteurs afin de discuter du contenu du rapport Kirby?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, je suis heureux de voir que c'est un député qui représente les pêcheurs du côté du gouvernement qui pose des questions sur les pêches, puisque depuis l'annonce de la nouvelle politique et un engagement du gouvernement de 200 millions de dollars, aucun député de l'opposition ne s'est intéressé à la situation des pêcheries. Je tiens donc à remercier l'honorable député de le faire.

Madame le Président, j'ai eu, en effet, l'occasion, il y a quelques jours, de rencontrer les membres de la direction des Pêcheurs-Unis, et je leur ai dit, d'une part, qu'étant donné que le gouvernement canadien, il y a quelques mois, avait posé un premier geste en leur accordant 1.2 million de dollars, il me semblait raisonnable maintenant que le gouvernement du Québec fasse la part que lui-même s'était engagé à faire, savoir, une contribution de \$800,000, mais que d'autre part, je suis toujours heureux d'en discuter avec eux.

Également, hier, j'avais l'occasion de rencontrer les représentants de l'association des pêcheurs la plus importante de la Gaspésie, qui m'ont fait part de leurs recommandations. Je leur ai dit que je les transmettrais au très honorable premier ministre, et que je suis, bien sûr, disposé à écouter toutes les instances que nos pêcheurs voudront faire, et que manifestement l'opposition, qui n'a pas encore posé de question sur cette nouvelle politique, démontre son peu d'intérêt envers les pêcheurs de l'Atlantique.

* * *

[Traduction]

L'ADMINISTRATION

L'ENTENTE SUR LE CHARBON DU CAP-BRETON—LES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre, qui a dit aujourd'hui qu'il doit y avoir scandale pour qu'on puisse parler d'inconduite et que les pressions exercées doivent être persistantes pour être reconnues comme telles. Puis-je lui poser la question suivante? A-t-il pu déterminer ce qui s'est passé dans l'esprit du ministre des Finances lorsqu'il a signé la première lettre dans laquelle il déclarait avoir entendu pour la première fois parler de cette question en septembre 1981? Voici ce que je voudrais savoir du premier ministre: que savait au juste le ministre des Finances de ce qui se passait dans son ministère lorsqu'il a signé cette lettre?

• (1450)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député finira par le savoir, car je déposerai la lettre en question. Pour ce qui concerne ce que le ministre avait à l'idée, je sais que celui-ci a signé quelque 330 demandes qui ont été présentées au Conseil du Trésor au cours de la période où il était ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il est possible qu'il ne se souvienne pas de chacune d'elles.